



Restitution clef partie commune

Par **tristone**, le **05/10/2020 à 16:41**

BonjourrrrrrrrrrrJ'ai obtenu à mes frais une clef pour accéder au toit de mon immeuble (Parties communes)rrrrrrrrrrPendant le confinement je me suis fait remarqué.rrrrrrrrrrrLe syndic me demande la restitution de cette clef.rrrrrrrrrrrDois-je obtempérer?rrrrrrrrrrMercirrrrrrrrrTLWrrrrrrrrrr

Par **nihilscio**, le **05/10/2020 à 18:11**

Bonjour,rrrrrrrrrrLe simple fait que l'accès au toit est fermé donne à penser que ce n'est pas une terrasse accessible. En ce cas, le syndic a non seulement le droit mais aussi l'obligation de vous demander de vous défaire de la clef.

Par **tristone**, le **05/10/2020 à 18:23**

Merci de votre prompte rémonse